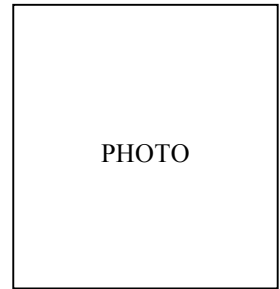




Fiche d'inscription¹ KT

CE2 / CM1 / CM2 / 6^{ème} / 5^{ème}



Nom de l'enfant :

Prénoms :

né(e) le à

Adresse complète.....

Tél : mobil : Courriel :

Ecole :

Baptisé(e) le à : (Fournir un extrait de baptême).

Famille : Nom et prénom du papa :

Profession :

Nom et prénom de la maman :

Profession :

Mariés : religieusement NON civilement NON

(Eventuellement, nom, adresse et téléphone de la personne s'occupant de l'enfant en particulier pour le catéchisme :

Prénoms des frères et sœurs :

* âge : baptisé(e) ?

* âge : baptisé(e) ?

* âge : baptisé(e) ?

Je soussigné(e) signale que mon enfant viendra au catéchisme : seul(e) accompagné(e) par :

Je m'engage à contacter sa (son) catéchiste en cas d'absence pour une rencontre.

Fait à La Turbie, le

Signature :

Participation financière : 40 € réglée – en espèces par chèque bancaire (à l'ordre de Paroisse du Saint Esprit, La Turbie)

¹ Marquez tout en majuscules.

Autorisation

Droit à l'image

Au cours de l'année, nous pourrions être amenés à prendre des photographies de votre enfant à l'occasion de célébration, de séance de catéchèse, de sortie ... Il s'agira de photographies individuelles, de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

Ces photographies pourront éventuellement être destinées :

- être publiées sur le site de la paroisse/diocèse
- illustrer le magazine diocésain
- être affichées dans la paroisse
- être conservées à titre de mémoire.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs : les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

En cas de refus des parents, un logiciel de traitement de l'image nous permettra de gommer les signes distinctifs de la personne concernée.

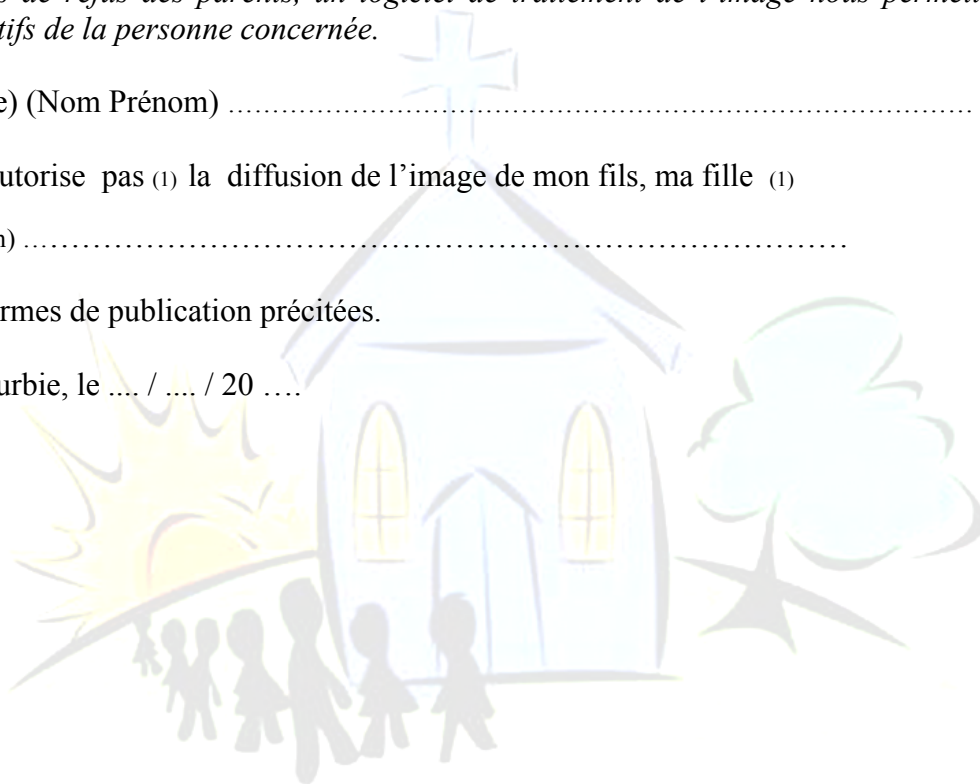
Je soussigné(e) (Nom Prénom) (père, mère, tuteur (1))

autorise / n'autorise pas (1) la diffusion de l'image de mon fils, ma fille (1)

(Nom et Prénom)

sous toutes formes de publication précitées.

(2) Fait à La Turbie, le / / 20



(1) rayer la mention inutile

(2) dater, signer et porter la mention « *Lu et approuvé, bon pour accord* » (sauf en cas de refus).